

23 septembre 2015
Chambre d'Agriculture de Seine et Marne

La stratégie régionale
pour le développement
de la méthanisation en Ile-de-France



Séance CR du 23 novembre 2012

Approbation du Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie (SRCAE) d'Ile-de-France

“ Orientation EnR 3.2 : Améliorer la connaissance du potentiel et mettre en place les conditions nécessaires à un développement de la méthanisation

Adoption de la délibération Energie Climat
article 6 : développement de la méthanisation

Séance CR du 13 février 2014

Adoption de la stratégie de développement de la méthanisation

Adoption de la politique régionale en faveur
des Nouveaux Véhicules Urbains



Répondre aux objectifs régionaux : Déchets

- **Respecter de la hiérarchie des modes de traitement**
- **Réduire de la production de biodéchets des ménages et des entreprises**
- **Développer une filière de méthanisation adaptée à la valorisation des biodéchets des gros producteurs**
- **Maintenir la valorisation organique des boues issues du traitement des eaux**
- **Optimiser et développer des modes de valorisation pour réduire les quantités incinérées et stockées**



Répondre aux objectifs régionaux : Agriculture - Eau

Des enjeux à concilier :

- “ **Diversifier l'activité agricole pour le revenu des agriculteurs en valorisant :**
 - **des pailles, cultures intermédiaires.. et les issues de silos**
 - **des effluents d'élevages**
- “ **Maintenir le taux de matière organique des sols cultivés et préserver la ressource en eau**
- “ **Veiller à la non concurrence avec les filières existantes**



Conditions d'éligibilité

Cultures énergétiques dédiées

Part inférieure à 10 % en poids brut du plan d'approvisionnement du projet

Avoir des conditions de culture compatibles avec la préservation de la ressource en eau.

Culture intermédiaire à vocation énergétique

Conduite des CIVE sans engrais minéral ni traitement phytosanitaire

Résidus de culture

Part de résidus de culture prélevée pour la méthanisation inférieure à 30 %



Conditions d'éligibilité

Ordures ménagères résiduelles

Pas de fraction fermentescible des ordures ménagères issue de Tri Mécano Biologique

Boues de station de épuration

Projets sur des stations de épuration d'une capacité comprise entre 10.000 et 100.000 eh.



Stratégie méthanisation

Dispositif d'accompagnement et d'animation

Développer une animation territoriale

Accompagner les porteurs de projets

Lancement d'un appel à projets permanent

- Ancrage territorial
- Qualité des intrants et approvisionnement
- Valorisation énergétique et agronomique



Grille d'analyse

EMPREINTE TERRITORIALE

	OBJECTIF	CRITERES D'APPRECIATION
Empreinte environnementale	Appréciation des impacts sur les milieux : air, eau; GES	Localisation des apports, de l'alimentation du bétail, carburants pour des véhicules, couverture fosses de stockage, gestion des fuites de biogaz,
Retombées locales	Implication des acteurs locaux ou régionaux	Implication des producteurs, garantie des apports, emploi et actions de proximité, caractère citoyen, o
Concertation	Appropriation et acceptation du projet	Réunions publiques, informations des riverains, o



Grille d'analyse

QUALITE ET APPROVISIONNEMENTS DES INTRANTS

	OBJECTIF	CRITERES D'APPRECIATION
Insertion dans situation existante	Non détournement et non concurrence de filières pérennes locales	Etat des lieux, perspectives économiques, ♂
Filières approvisionnement et biodéchets	Respect de la hiérarchie des modes de traitement pour les bio-déchets Avoir une chaîne logistique performante	Mise en place d'un plan d'actions de communication pour la prévention des biodéchets, garantie des apports réguliers, modalités de déconditionnement, ♂
Produits agricoles	Non concurrence des cultures à vocation alimentaire et préservation de la qualité de l'eau	Plan d'approvisionnement (origines, qualités, tonnages, ♂), description de l'assolement, CIVE utilisées, Indice de Fréquence de Traitement (IFT), moyen et plan de fumure sur les cultures dédiées, ♂ ♂



Grille d'analyse

VALORISATIONS ENERGETIQUE ET AGRONOMIQUE

	OBJECTIF	CRITERES D'APPRECIATION
Autoconsommation	taux de substitution d'énergie fossile élevé	Type d'usages internes, ♂
Valorisation énergétique	taux de valorisation énergétique optimisé (> 60%)	Caractéristique du territoire et conditions de valorisation, ♂
Retour au sol de matière organique	Plan local d'épandage du digestat	Utilisation de pendillards ou enfouisseurs, ♂



Aides régionales pour les études

Etudes amont

études de potentiel, de mise en œuvre de
schémas de développement territoriaux de la méthanisation
Subvention de 50 % max du montant HT pour un maximum de 50.000 "

Etudes de faisabilité

études préalables aux projets de méthanisation
Subvention de 50 % max du montant HT pour un maximum de 250.000 "

Réalisation des concertations publiques

Subvention de 50 % max du montant HT pour un maximum de 50.000 "



Aides régionales pour les investissements

Projets	Aides de la Région pour les montants HT
A la ferme	30 % max des investissements Aide maximale : 1.000.000 "
Biodéchets	30 % max des investissements Aide maximale 2.000.000 "
Territorial	
Biodéchets et effluents des activités économiques	
STEU	



Appel à projets

Premier appel à projets - printemps 2014

5 projets subventionnés

- 1 métha à la ferme avec cogénération
- 3 métha à la ferme avec injection
- 1 unité territoriale avec injection

Montant des subventions à l'investissement pour 2014 :
plus de 3 millions d'euros

Second appel à projets commun avec l'ADEME

5 projets subventionnables

- 3 méthanisation à la ferme avec injection
- 1 unité territoriale avec injection
- 1 digesteur de STEU avec injection



Stratégie de développement de la méthanisation en Ile de France

MERCI DE VOTRE ATTENTION

